

Garantie ou garantie avec  
dommage consécutif?

**IMPORTANT: Dans aucun cas, le véhicule peut être réparé. Les pièces endommagées (et des pièces connexes) ne doivent pas être supprimées ou modifiées (nettoyage compris). KAVO peut rejeter la garantie si les conditions ci-dessus ne sont pas suivies.**

Garantie avec dommage consécutif ; le produit est endommagé et a causé des dommages consécutifs.

Veuillez informer KAVO directement (dans 8 jours ouvrés);  
aftersales@kavoparts.com

Avez-vous rempli et renvoyé le formulaire de garantie ?

Oui

Non

Veuillez remplir le formulaire de garantie et envoyez-le à nous.

Garantie le produit est endommagé sans dommages consécutifs (fait du bruit, trop court, trop long, ne correspond pas etc)

Remplissez le formulaire de garantie et envoyez-le à nous.

Valeur estimée moins de € 1500,-

Valeur estimée plus de € 1500,-

KAVO fait appel à sa compagnie d'assurance. Ils contacteront un expert indépendant pour examiner et juger la réclamation. La réclamation sera accordée ou rejetée selon le résultat du rapport.

Option 1:

Le produit de KAVO sera envoyé à KAVO et puis sera envoyé à son fournisseur afin de l'examiner. Le résultat de cette recherche est contraignant, étayé par un rapport technique.

Option 2:

Le client choisit de faire appel à un expert indépendant agissant sur instruction de KAVO. La décision de l'expert sera contraignant. Si la réclamation sera accordée, les coûts sont à la charge de KAVO. Si la réclamation est rejetée, tous les coûts associés à la recherche, doivent être remboursés à KAVO.